



CG45 WF07: CW01 Médiation des conflits relatifs aux attributions des groupes liés au coût de la vie pour l'été 2025

Date réelle du document: août 11, 2025

Les groupes de discussion se sont montrés pour la plupart favorables à cette proposition.

Ils ont généralement souhaité s'assurer que tout processus mis en place :

- dispose d'une procédure claire pour résoudre les questions relatives l'attribution des groupes liés au coût de la vie;
- dispose d'un mécanisme permettant d'inclure des données régionales ou locales dans la détermination des catégories de coût de la vie.

Ces mécanismes et les pouvoirs connexes existent déjà à l'échelon des conseils régionaux. Le Conseil général fixe un niveau minimum d'affectation du coût de la vie pour une communauté de foi, le conseil régional dont relève la communauté de foi peut ensuite déterminer un niveau plus élevé en fonction de sa connaissance du contexte.

Par conséquent, l'équipe de la Voie à suivre propose :

Que le 45e Conseil général de 2025 :

- **encourage les conseils régionaux à exercer leur pouvoir pour résoudre les questions relatives à l'attribution des groupes liés au coût de la vie;**
- **ne donne pas suite à la proposition CW01 Médiation des conflits relatifs aux attributions des groupes liés au coût de la vie.**

Type de document: [Way Forward](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Comité sur les voies à suivre](#)